

LA COMMUNE DE 1871 OU L'ORDRE IMPROBABLE

PAR

Jérôme LAFARGUE

ATER à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

La Commune de 1871 demeure un objet d'étude donnant prise à des émotions contradictoires. Des milliers de Parisiens et de provinciaux n'ont pu se déchirer si violemment pendant une séquence de l'histoire aussi courte sans que cela provoque des interrogations perplexes. Une fois admises ces ambivalences, il reste possible de s'engager dans une étude de cet événement, que l'on pourrait d'emblée considérer comme l'avènement d'une figure du désordre, laissant le champ libre à des qualifications rapides et arbitraires (chaos, catastrophe, mouvement de folie)¹. Cette représentation doit pourtant être dépassée. La Commune de 1871 ne symbolise pas le désordre par elle-même. Elle est bien au contraire le lieu de contrastes où un ordre différent est revendiqué contre l'ordre établi, mais où cette proclamation de "*la revanche de la science et du travail, de la liberté et de l'ordre*"² passe par le biais révolutionnaire, lequel ne supporte guère de séquences codifiées, sans cesse menacé qu'il est par les dérives et la confusion. C'est alors qu'ordre et désordre participent de façon inséparable d'une dialectique de l'incertitude où l'opposition facile entre défenseurs de l'ordre gouvernemental et promoteurs du désordre insurrectionnel cède sous l'évidence de la complexité³.

1. N'étant pas soustrait à toute emprise de la rationalité, l'événement dévoile l'inopérance des ritualisations apaisantes du pouvoir et le peu de crédibilité de ses actes futurs : voir Balandier (G.), *Le désordre. Eloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988, pp. 184-189. Je voudrais remercier ici pour leurs remarques sur ce travail Jacques Chevallier, Yves Poirmeur et François Rangeon.

2. *Journal officiel de la Commune*, 30 mars 1871 (Charles Longuet).

3. Cette représentation fut constamment véhiculée par le pouvoir versaillais au cours des

Penser la Commune, c'est pourtant, *a priori*, penser un désordre, celui que l'événement a provoqué dans la trame politique du moment, celui qui qualifie les soixante-douze jours d'inorganisation fiévreuse de la chambre communale. Certes, on pourrait affirmer que la Commune a vécu sur la propagation d'un désordre plus ou moins anarchique : c'est ce désordre qui l'a faite ce qu'elle a été. Il reste que ce désordre apparent a été producteur d'effets d'ordre.

D'abord, au niveau proprement politique : une fois la Commune balayée, le terrain apparaît relativement défriché pour les Républicains qui se sont tenus à l'écart de la guerre civile. Même si l'incertitude règne, même si les coalitions ne sont pas toujours claires, ils sont lavés du soupçon insurrectionnel et peuvent désormais porter le message républicain sans craindre d'être voués aux gémonies par leurs adversaires sous le prétexte de leurs penchants révolutionnaires. Le discours s'est clarifié par défaut, par l'élimination des plus gênants. La Commune, si elle a entériné un sentiment de légitimité de la lutte et magnifié l'image de révolutionnaires prompts au sacrifice sur l'autel de la seule cause qui soit juste, la liberté, a surtout consacré des valeurs républicaines sociales. Les acteurs symboliques de ce changement, morts, déportés ou réduits au silence forcé, laissent à d'autres le soin de poursuivre leur idéal sans que ces derniers ne se réclament d'eux pour autant.

Ensuite, au niveau de l'action collective elle-même : la Commune ranime la Révolution pour mieux l'enterrer, plutôt la *terminer* définitivement. Surtout, écrasée comme jamais dans le sang, le feu et les larmes, la Commune marque sans aucun doute, même si le jugement s'effectue *a posteriori*, le dépérissement définitif de l'insurrection révolutionnaire en tant que *stratégie* constructive, susceptible de provoquer des bouleversements maîtrisables par les leaders mêmes de l'insurrection. En tant que processus d'agrégation de plusieurs modes d'action collective, elle disparaît du répertoire général de la protestation. Cela signifie aussi que la dynamique insurrectionnelle ne disposera plus du même poids dans les représentations, qu'elle soit brandie comme fantasme par le pouvoir ou appelée de leurs vœux par des révolutionnaires nostalgiques.

Enfin, au niveau symbolique : les ritualisations productrices d'effets de mémoire ont construit un ordre symbolique repérable jusque dans ses excès. La substitution de la licence orgiaque aux interdits sociaux, celle de la violence au droit ou celle de la parodie, de l'irrévérence, de la "*liberté folle et de l'agitation désorientée*"⁴ aux convenances et au décorum conservateur traduisent en définitive une certitude : celle d'un désir d'ordre contre l'ordre dominant,

(suite note 3) événements. Une fois que l'insurrection se structura en révolution sociale, il n'eut de cesse que de marteler la profonde identité entre le combat pour l'ordre et la défense de la propriété privée ainsi que de la hiérarchie sociale. L'ordre lui apparaissait nécessaire pour le redressement du pays suite à la guerre contre les Prussiens. Sur la guerre, voir par exemple Roth (F.), *La guerre de 70*, Paris, Fayard, 1990.

4. Balandier (G.), *op. cit.*, p. 143.

ce désir fut-il exprimé par le chaos. Un certain nombre de valeurs ont été intériorisées, vécues et mises en jeu sur le mode de la sensibilité grâce à l'activation de symboles puissamment évocateurs. L'affectivité politique⁵ des citoyens, et en particulier celle des acteurs du jeu institutionnel, aura été profondément transformée.

On voudrait revenir plus précisément sur les deux derniers de ces trois effets d'ordre. En affirmant que l'insurrection communale reste avant tout une *protestation collective*⁶, on insistera sur l'intérêt d'une analyse fondée sur la combinaison de l'approche stratégique et de l'approche symbolico-cognitive⁷. Les individus qui organisent une protestation collective le font au sein d'un contexte précis plus ou moins contraignant. Ils raisonnent comme des *stratèges* déterminés par une *rationalité limitée*⁸ et s'insèrent dans un

5. Les passions, les émotions, les sentiments collectifs accompagnent et soutiennent les pratiques politiques. Dans ce cadre, l'affectivité politique se structure en fonction de trois schèmes relationnels : les rapports au pouvoir et aux normes imposées ; les rapports internes et externes au groupe d'appartenance ; les modèles d'identité. Voir Ansart (P.), *La gestion des passions politiques*, Lausanne, l'Âge d'Homme, 1983 ; voir également Braud (P.), *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

6. Par cette notion, on entend l'expression de revendications épisodiques ou durables résultant de l'exaspération d'antagonismes entre le pouvoir et la société, exprimées par plusieurs personnes, organisées ou non.

7. L'approche stratégique permet de connaître le "qui" (qui se mobilise), le "comment" (mise en scène, structuration), le "quand" (moment d'intervention) et le "pourquoi" (trajectoire des acteurs, objectif à atteindre). L'approche symbolico-cognitive est fondée sur l'interprétation des symboles diffusés par la protestation et sur la psychologie de la situation (comment les acteurs et les observateurs extérieurs voient l'action collective et le contexte dans lequel elle intervient) plus que sur la psychologie de l'acteur lui-même (comment l'acteur explique son action propre). Des auteurs ont déjà noté l'intérêt de la combinaison de ces deux approches. Voir par exemple Chazel (F.), "La place du politique dans les mobilisations contestataires : une découverte progressive", in Chazel (F.) (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, P.U.F., 1993, pp. 145-161 ; Fillieule (O.), "Sociologie de la mobilisation", *Sciences humaines*, hors-série n° 9, 1995, pp. 32-35. En outre, des chercheurs américains, grâce au concept de *contentious politics*, cherchent à dépasser les multiples clivages réputés indépassables de la sociologie de la mobilisation. Ils ont élaboré une synthèse fondée sur trois réquisits : connecter les mouvements sociaux, les cycles et les révolutions ; relier les identités collectives et les réseaux sociaux ; ajuster l'action collective à la politique dite institutionnelle. Voir McAdam (D.), Tarrow (S.) et Tilly (C.), "To Map Contentious Politics", *Mobilization*, 1, 1996, pp. 17-34 ; "Towards an Integrated Perspective on Social Movements and Revolution", in Lichbach (M.-I.) et Zuckerman (A.) (dir.), *Ideals, Interests, and Institutions : Advancing Theory in Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

8. Les fondements de la rationalité limitée ont été posés dans les années cinquante par des chercheurs américains, en particulier Herbert Simon et Léon Festinger. La rationalité devient le produit conjoint d'un effet de position — elle dépend de la position que l'acteur occupe dans un contexte d'action donné et qui conditionne son accès aux informations pertinentes — et d'un effet de disposition — elle dépend des dispositions mentales, cognitives et affectives de ce même acteur qui sont préformées par une socialisation passée. Les éléments irrationnels dans cette conception de la rationalité limitée sont donc avant tout affectifs, idéologiques ou culturels. Bien que cette dernière dimension soit contestable, l'intérêt principal de la notion de rationalité limitée est qu'elle permet de repousser toute catégorisation des rationalités, motifs et intérêts qui sous-tendent les comportements collectifs. Elle interdit d'opposer

cadre où les activités *symboliques* et *cognitives* jouent un rôle essentiel. Dans ce cadre, il est d'abord utile de questionner la représentation qui fait de la Commune un lieu de désordre dans l'action ou la prise de décision afin de repérer les moments où, à l'inverse, ce type de protestation a engendré des dispositifs opérationnels. Il faudra ensuite se pencher sur les diverses productions symboliques et montrer en quoi elles ont construit un véritable ordre symbolique⁹.

I - LA SYMBOLIQUE DU DÉSORDRE : L'ANARCHIE IMMANENTE ?

La Commune s'éteint dans une confusion meurtrière qui marquera durablement les esprits, sans avoir eu le temps de donner sa pleine mesure, et surtout en rendant le pouvoir à des hommes dont personne ne connaît alors les desseins exacts¹⁰. La Commune ne fut-elle pourtant que la représentation d'un désordre immanent ? Confirme-t-elle le paradoxe de Proudhon selon lequel "le plus haut degré d'ordre dans la société s'exprime par le plus haut degré de liberté individuelle, en un mot par l'anarchie"¹¹ ?

La relation historiographique contemporaine brosse en effet le tableau d'une impossible organisation, où les querelles intestines ruinent toute stratégie d'ensemble cohérente et propice à la stabilité. Ce désordre ne s'explique pas par la seule incurie de leaders communards impuissants ou trop occupés à défendre leurs propres positions. La Commune intervient dans un contexte

(suite note 8) l'irrationalité des exécutants à la rationalité du sommet, l'irrationalité du comportement humain à la rationalité de l'action organisée, de sa structure, de sa progression et de ses objectifs ; voir Friedberg (E.), *Le Pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Seuil, 1993, pp. 210-214.

9. A dessein, seules des sources récentes seront utilisées. Ce choix s'explique d'abord par le fait qu'il existe une rupture entre les écrits enflammés, partisans qui ont suivi presque immédiatement les événements (on pense en particulier au petit livre de Karl Marx, aux souvenirs de Communards comme Charles Beslay, Benoît Malon ou Louise Michel, aux pamphlets anti-communards de Maxime Du Camp et de Paul Saint-Victor, ou, bien entendu, à l'ouvrage historique d'un participant, Prosper-Olivier Lissagaray) et les travaux historiques plus récents, qui proposent une analyse moins passionnée sans pour autant nier le côté passionnel de l'affaire. Pour de semblables raisons, le travail présent ne portera pas sur le discours de la Commune, qui aurait nécessité des investigations archivistiques non encore réalisées. Ce choix s'explique ensuite par la volonté d'exposer une méthode d'analyse à l'aide d'un exemple précis, fortement marquant, et donc de choisir discrétionnairement des faits à l'appui à partir de textes les plus objectifs possibles. Notons enfin qu'en raison d'impératifs de longueur, il ne sera tenu compte que de la Commune dans Paris, les dimensions provinciales de cette insurrection, bien que très importantes, étant donc laissées de côté. On pourra consulter à ce sujet Gaillard (J.), *Communes de province, Commune de Paris, 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971. C'est dire par là même que l'histoire de la Commune est supposée connue. Pour une histoire classique, voir Serman (W.), *La Commune de Paris*, Paris, Fayard, 1986.

10. La République tant désirée sera pourtant consolidée avec les élections partielles du mois de juillet 1871, au cours desquelles les républicains remportèrent 99 des 114 sièges à pourvoir, phénomène qui augurait l'éclatante victoire de mars 1876.

11. Cité par Bouretz (P.), "Anarchisme", in Rials (S.) et Raynaud (P.) (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, P.U.F., 1996, p. 8.

déjà fortement marqué par un certain désordre, où règnent la confusion des idées et une grande incertitude quant au jeu des allégeances et des recompositions politiques, renforcées en outre par un urbanisme en mutation¹². En ce sens, elle témoigne des difficultés de mise en œuvre d'une protestation collective durable. Dès lors, il faut s'attacher à reconnaître les secteurs dans lesquels l'organisation a pêché, soit par manque de moyens ou de personnel compétents, soit en raison de défaillances stratégiques, avant de reconnaître qu'un semblant d'ordre a pu être institué en dépit de ces multiples difficultés.

A) Représentativité, homogénéité et solidité à l'épreuve

Sans aller jusqu'à affirmer que la prise temporaire du pouvoir par les communards parisiens fut une surprise pour eux, devant la promptitude du gouvernement en place à s'enfuir à Versailles, il faut remarquer qu'elle a grandement révélé leur vulnérabilité structurelle. Au-delà de l'insurrection du 18 mars, il faut s'interroger sur l'hétérogénéité des groupes insurgés, aggravée par l'absence de leader précis et incontesté et par un certain nombre de divergences idéologiques. Autant de facteurs qui ne prédisposent pas à l'établissement d'un ordre durable.

Une certaine confusion dans les rangs

Aucun chef véritable ne va se distinguer au sein de la Commune. Le prestige est souvent le seul bénéfice sur lequel peuvent compter les leaders informels lorsque les mouvements qu'ils essaient de diriger n'ont pas de ressources pour se doter d'une structure organisationnelle professionnalisée¹³. Or, les leaders potentiels dotés d'une aura reconnue soit sont emprisonnés (Blanqui) soit ont décidé de se tenir en retrait (Gambetta), de sorte que la chambre communale, qui apparaît de prime abord comme une structure décisionnelle constructive ne parviendra pas à l'efficacité redoutable que ses membres promettent ou appellent de leur vœux. Peut-on trouver des éléments d'explication à cette carence de leader représentatif ? On peut penser tout d'abord que le procédé même de désignation d'un leader est apparu contraire à l'esprit des insurgés. Mais il est possible d'ajouter qu'aucun homme ne semble avoir eu le tempérament ou les moyens de s'imposer. La question du leader unique n'apparaît pas essentielle dans chaque mouvement de protestation. C'est l'existence de formes plus ou moins rigides d'organisation à leur tête, quelle que soit la forme qu'elle prendra

12. Pour d'amples descriptions du remembrement parisien impulsé par Haussman, voir Plessis (A.), *De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871*, Paris, Seuil (1973), coll. Points Histoire, 1996, pp. 158-166. Le nouvel aménagement déconcerte plus qu'il ne contente les Parisiens. Paris se divise en deux lieux accueillant chacun des catégories sociales fortement différenciées : à l'ouest, un bloc territorial est dominé par les classes dirigeantes, la bourgeoisie et l'aristocratie ; à l'est, le reste de la ville est occupé par les classes populaires.

13. Voir Mann (P.), *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 81.

(assemblée, coordination, association, syndicat, ...), qui surtout assurera leur pérennité. Il reste qu'un chef reconnu permet la cristallisation des identités contestataires¹⁴, de même que par effet de retour ce type d'étroite identification facilite le travail de dénégation de l'Etat. Or, dans le cas de la Commune, si les insurgés trouvent en Thiers un symbole évident de l'oppression, ce dernier et le gouvernement peinent à entrer dans un jeu équivalent de stigmatisation faute de personnalité réellement incontournable dans les rangs communards¹⁵.

Sans chef véritable, les rangs communards sont également traversés par de multiples courants qui finissent par les rendre peu homogènes. Les hommes de 1871, s'ils sont représentatifs d'une catégorie bien tranchée de la population¹⁶, ne sont pas unis pour autant, alors qu'à la fin des années 1860, il apparaît qu'"*aucun des prolétariats français n'est plus mûr, plus combatif que celui de Paris*"¹⁷. En effet, la période 1869-1870 voit les grèves se multiplier¹⁸, les troubles se reproduire sous diverses formes¹⁹ et même si la ville semble domptée au moins spatialement, les ouvriers ont partie liée avec les employés, portiers, chômeurs et marginaux avec lesquels ils vivent. Bien que fortement secoué par l'échec de la révolution de 1848 et le coup d'Etat de 1851, le monde ouvrier n'a pas abdiqué toute volonté de contestation. Les grèves restent fréquentes et les sociétés de secours mutuel cachent souvent des organismes de résistance. Nombre d'ouvriers adhèrent aux idées de Proudhon, qui préconise la lutte sur le terrain économique : les problèmes du gouvernement et de l'opposition ne sont pas ceux du monde ouvrier tandis que le mutualisme et l'anarchisme doivent être privilégiés à travers une autogestion des masses qu'il nomme "*démocratie industrielle-agricole*"²⁰. Des coopératives de production

14. Par exemple, le mouvement dorgériste connut ses heures de gloire moins dans l'élaboration de ses programmes que dans la mise en œuvre d'actions spectaculaires auxquelles Henri Dorgères participait invariablement. Il offrait ainsi aux paysans des satisfactions d'ordre affectif que la République et les notables leur refusaient. Voir Paxton (R.-O.), *Le temps des chemises vertes. Révoltes paysannes et fascisme rural. 1929-1939*, Paris, Seuil, 1996.

15. A tel point que le vocable "meneurs", signe distinctif finalement peu clair, deviendra un mot clef de la propagande versaillaise. Sous ce terme se trouvaient pêle-mêle désignés les responsables communards mais aussi la plupart des journalistes révolutionnaires. Vingt ans après, en partie en réponse aux angoisses des élites sociales conservatrices encore traumatisées par le spectre des mouvements de masse, Gustave Le Bon et Gabriel Tarde feront de l'interprétation du rôle des meneurs la pierre angulaire de l'étude du comportement collectif.

16. En effet, la rébellion a été majoritairement ouvrière, elle a été "*celle du tout Paris du travail*" ; Rougerie (J.), *La Commune de 1871*, Paris, P.U.F, 1992, p. 103.

17. *Ibid.*, p. 12. L'auteur parle même de "*nationalité ouvrière parisienne*".

18. Fin 1869 : grève des mégissiers, des doreurs sur bois, des employés des grands magasins ; mai-juin 1870 : grève des raffineurs, des fondeurs de fer.

19. Mai 1869 : des milliers de manifestants perturbent le meeting d'Ollivier, le chef du gouvernement, et engagent des actions violentes pendant plusieurs jours ; juin 1869 : manifestations et saccages pour protester contre le résultat des élections ; octobre 1869 : affrontements avec la police ; janvier 1870 : tentative d'émeute lors de la commémoration de la mort de Victor Noir ; février 1870 : insurrection à Belleville dirigée par Flourens ; mai 1870 : des jeunes hurlent à la révolte, construisent rapidement des barricades et se battent avec la police pendant plusieurs jours.

20. Selon Proudhon, le lien social ne signifie pas obligatoirement dépossession et répression. Il faut aussi reconnaître les méfaits de la liberté individuelle, source de pouvoir et de docilité par

ou de consommation sont créées, les sociétés de résistance s'accumulent, les grèves se multiplient et des liens solides sont noués avec l'Association internationale des travailleurs (AIT) créée à Londres en 1864. Poursuivant une logique de libéralisation, l'Empereur s'engage dans un mouvement de concessions et demande une grande indulgence pour les réunions de grévistes. Mais la tendance s'inverse graduellement entre 1864 où Napoléon III gracie les meneurs d'une grève très violente de typographes, et 1869-1870, où au Creusot, à Anzin ou Decazeville, on fait donner la troupe, qui finit par tirer et abattre des grévistes²¹. Aussi, les idées modérées de Proudhon sont bientôt abandonnées par la plupart des dirigeants ouvriers, davantage séduits par la pensée blanquiste, animée d'un souffle révolutionnaire qui respecte la mémoire ouvrière²².

La section parisienne de l'AIT change d'équipe. A sa tête, Varlin, futur leader communard, qui diffuse un discours où révolution sociale et révolution politique vont nécessairement de pair. Cependant, ces argumentations touchent peu l'électorat populaire qui entrevoit mal la pertinence de telles distinctions. Il n'est pas rare que les membres de l'AIT soient conspués dans nombre de réunions²³. De fait, nombre d'ouvriers se rallient à l'idée républicaine, qui seule permettra la fin de l'Empire. Certes, les républicains restent circonspects devant l'idée de révolution : les anciens de 1848 (Crémieux, Garnier-Pagès, Favre) se sentent de plus en plus proches des libéraux de Thiers et jugent l'option du régime parlementaire davantage raisonnable que l'hypothèse d'une insurrection dont l'issue est toujours improbable ; la jeune génération (Gambetta, Ferry, Méline) refuse toute compromission : ils se proclament "irréconciliables" et défendent une gauche fermée, donc radicale, dont le caractère révolutionnaire ne se traduit néanmoins que par les mots et les objectifs ; enfin, une minorité républicaine (Blanqui, Gambon, Delescluze), approximativement nommée jacobine, défend une République démocratique et sociale dont l'avènement ne peut être atteint que par l'intermédiaire de la révolution effective : en attendant que le peuple ne s'éclaire pour prendre conscience des capacités que lui offre le vote, il est nécessaire de prendre le pouvoir pour gouverner en son nom²⁴.

(suite note 20) sa possible élévation en absolu. Voir Ansart (P.), "De la corruption du for intérieur selon les philosophes anarchistes", in *Le for intérieur*, Paris, P.U.F., CURAPP, 1995, pp. 128-136.

21. Voir Rougerie (J.), *La Commune de 1871*, op. cit., pp. 11-12.

22. Activiste notoire, puisqu'il prit un temps la tête des manifestations ouvrières en 1848, condamné à plusieurs années de prison et voguant d'amnisties en geôles, Blanqui est aussi un théoricien. Culte de la justice, anticléricalisme, confiance dans le peuple et dans la perfectibilité de l'homme sont les sources de sa doctrine. Selon lui, il faut d'abord contrôler l'appareil d'Etat pour en utiliser les sources de répression et d'éducation contre les ennemis de la République. Dictatorial à l'origine, le dessein final poursuivi est anarchiste.

23. Voir Serman (W.), op. cit., pp. 70-71.

24. *Ibid.*, pp. 78-82.

Au moment où les défaites de l'armée française s'accroissent devant l'armée prussienne jusqu'à la déroute de Sedan le 1er septembre 1870, la confusion reste la norme : la République est proclamée dès le 4 septembre par Gambetta et Favre, qui cherchent à former un gouvernement de défense nationale ; les membres des classes populaires exultent mais les plus révolutionnaires d'entre eux apparaissent désorganisés, ainsi qu'en ont témoigné les divers événements violents du début de l'année, où les émeutiers, souvent sans chef véritable, ont cédé à des impulsions peu réfléchies²⁵. Après la capitulation de la France devant la Prusse, des élections sont organisées en février 1871 pour élire une nouvelle assemblée nationale. De nouveau, comme en 1869, les "ruraux" se prononcent pour les défenseurs de la paix et de l'ordre, qui se trouvent être des monarchistes pour la grande majorité. Thiers devient chef du "pouvoir exécutif de la République française". Mais entre-temps, les forces révolutionnaires semblent s'être relativement structurées : en dehors de l'infiltration ou du contrôle total des bataillons de la garde nationale destinés à défendre la capitale contre l'éventuelle incursion des troupes allemandes, des comités de vigilance ont été créés dans chaque arrondissement, unis par un comité central qui préconise la guerre à outrance et un gouvernement économique et social. Pourtant, les actions concrètes peinent à trouver une stratégie cohérente. Le 31 octobre 1870, des milliers de gardes nationaux, ulcérés par les recules tant militaires que diplomatiques et alors que l'on parle d'armistice, investissent l'hôtel de ville et réclament de nouvelles élections. Flourens et Blanqui tentent de récupérer le mouvement et s'auto-proclament chefs du mouvement révolutionnaire. D'autres bataillons de la Garde nationale ayant appris la constitution d'un cabinet anarchiste viennent rétablir le calme, répondant aux appels de modération de Ferry et de Trochu. Le 22 janvier 1871, les révolutionnaires espèrent mobiliser une manifestation monstre qui n'obtient pas le succès escompté²⁶. Thiers paraît ainsi contrôler une situation qui bien que tendue montre que les volontés révolutionnaires ne sont d'abord pas partagées par l'ensemble des Parisiens et ensuite s'effiloquent faute d'organisation sérieuse. Pourtant, cette situation va lui échapper.

Suite à l'insurrection proprement dite, Paris est pour ainsi dire laissé aux mains de révolutionnaires plutôt surpris et décontenancés. Les blanquistes prennent l'initiative : la seule solution est de se tourner temporairement vers le comité central des arrondissements puis d'organiser des élections pour dési-

25. Malgré l'exaltation du blanquiste Flourens, le cortège commémoratif de la mort de Victor Noir, assassiné par le Prince Bonaparte, ne dégénère pas en émeute, début janvier 1870, grâce notamment à l'action de modération de Delescluze. Celui-ci, ancien militant dans des sociétés interdites, est insoupçonné de toute compromission, revenu des journées insurrectionnelles de juin 1849 ou de décembre 1851 ; voir Agulhon (M.), *1848 ou l'apprentissage de la République*, Paris, Seuil (1973), Points Histoire 1996, pp. 107-108 et 191-192. Cependant, il ne peut toujours agir à l'identique et d'autres avec lui peinent à fédérer les forces potentiellement révolutionnaires en essayant de montrer que le temps de l'action n'est pas encore propice. C'est ainsi que d'autres blanquistes tentent, sans succès néanmoins, au mois d'août 1870, de s'emparer de la caserne des pompiers de La Villette.

26. Voir Serman (W.), *op. cit.*, pp. 136-139 et 167-169.

gner une chambre communale. Le scrutin a lieu le 26 mars mais le taux d'abstention est très important, comparable à celui d'une élection "normale". Les modérés, au nombre de dix-neuf, refusent de siéger. D'autres élections quelques semaines plus tard serviront à les remplacer. La chambre compte soixante-dix-neuf membres, dont une soixantaine siégea effectivement aux meilleurs jours²⁷. Le 28 mars, la Commune est proclamée dans la liesse générale. Une fête éphémère commence : "*fête révolutionnaire et militaire, dominée par les gardes nationaux en uniforme et en armes. Mais aussi fête civique, destinée à célébrer l'annonce officielle des résultats électoraux, et, du même coup, le rétablissement de la paix civile à Paris*"²⁸.

Mais après la fête, il faut bien s'engager dans un processus de consolidation. Il apparaît qu'aucun chef ne peut émerger de la chambre communale. "*Avec l'élection actuelle, pas de chefs*", fit remarquer Bergeret dans son rapport à la Commune suite aux combats de début avril²⁹. Or, parallèlement à la structuration d'une organisation à la tête d'un mouvement de protestation, capable de définir des modes d'action, la mobilisation de structures permettant de relier de façon permanente leaders et actions s'avère indispensable pour assurer la continuité et la coordination du mouvement³⁰. Sans la présence de chefs sinon charismatiques du moins susceptibles de se présenter comme des fédérateurs ou comme uniques énonciateurs des discours mobilisateurs, il devient urgent pour les Communards de trouver un mode d'organisation adéquat et de désigner quelques animateurs auxquels un rôle central sera dévolu.

La recherche de l'organisation idoine

La question de l'organisation des mouvements de protestation est essentielle, même si certains d'entre eux peuvent émerger sans que des structures pré-existantes en soient les initiatrices. Comment faire pour organiser un mouvement certes tant espéré mais dont l'apparente spontanéité³¹ surpuit

27. La composition est plutôt hétéroclite : tout au plus peut-on identifier clairement neuf blanquistes. Une quarantaine est membre de l'AIT ou de chambres syndicales, dix-sept ont appartenu au comité central. Au niveau de la configuration sociale, on trouve une quarantaine d'ouvriers et employés, une quinzaine de journalistes, professeurs ou médecins, une dizaine de marchands, le reste étant partagé entre artistes, ingénieurs, anciens officiers ou architectes.

28. Serman (W.), *op. cit.*, p. 260. Sur l'appréhension de la Commune comme espace festif, voir Lefebvre (H.), *La Proclamation de la Commune*, Paris, Gallimard, 1965.

29. Cité par Toms (R.), *La guerre contre Paris. 1871*, Paris, Aubier, 1997, p. 136.

30. Voir Tarrow (S.), *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, pp. 135-150.

31. Signalons que la notion de spontanéité est appréhendée différemment par les historiens ou sociologues et les politistes. Ces derniers se montrent plutôt sceptiques en général sur les possibilités pour qu'un mouvement de protestation soit réellement spontané, l'émergence brutale d'une action collective renvoyant trop aux composantes irrationnelles du comportement collectif. Certains ont cependant tenté de dépasser ce problème, soit en proposant une série de questions à résoudre quant aux relations nouées entre les notions d'organisation, de rationalité et de spontanéité [Killian (L.M.), "Organization, Rationality and Spontaneity in the Civil Rights Movement", *American Sociological Review*, 49, 5, 1984, pp. 770-783] soit en estimant

même les plus fervents des révolutionnaires radicaux ? Quoi dire et que proposer à ces Parisiens attentifs, fébriles ou franchement hostiles ? Surtout, comment les mobiliser et quoi leur imposer sans franchir des limites inconnues ?

L'historiographie a généralement fait de la chambre communale un symbole du désordre. Élus par une minorité de Parisiens, ses membres doivent trouver une légitimité par les actes. Les apparences sont trompeuses : il leur faut gouverner un territoire qu'ils connaissent bien, mais dont ils ignorent nombre de clivages dans une période où les alignements politiques se font et se défont ; ils sont relativement peu nombreux et normalement unis par une communauté d'objectifs alors qu'en définitive l'absence originelle de structure de commandement et de contrôle à la tête de la chambre communale obère les possibilités d'organisation réelle. D'affirmations telles que "*Nous sommes un conseil de guerre*" (Grousset), on passe rapidement à "*Nous ne sommes qu'un petit parlement bavard*" (Vaillant) ou "*La Commune passe son temps à des niaiseries*" (Billioray)³². Le choix de la collégialité avec la formation de dix commissions, et de la liberté des propositions et des décisions entretient la confusion et entrave toute organisation cohérente. Au surplus, les délibérations ne sont pas publiques, ce qui provoque la perplexité chez les Parisiens, dont les plus fervents demandaient l'application d'une démocratie directe notamment par le contrôle constant des représentants par leurs électeurs³³. La nécessité d'un petit comité chargé de diriger l'action de la Commune devient évidente, la commission exécutive qui a pour seule mission de veiller à l'application des décisions de la Commune sans pouvoir de sanction à l'égard de ceux qui ne se conforment pas à ses directives n'apparaissant pas suffisante.

Après moult discussions et questionnements essentiels (faut-il exercer ou contrôler le pouvoir ? Comment distinguer surveillance et action ? Comment limiter les abus de pouvoir ?), le choix de la concentration des pouvoirs est pris, non sans heurts, et s'engage alors un débat passionné sur la terminologie révolutionnaire de ce cénacle : faut-il ou non l'appeler Comité de salut public, et réactiver ainsi la mémoire de l'An II ? Ce débat est important, car la pre-

(suite note 31) que spontanéité et structure n'étaient pas fondamentalement antinomiques [Schwartz (M.) et Rosenthal (N.), "Spontaneity and Democracy in Social Movements", *International Social Movement Research*, 2, 1989, pp. 35-59] tandis qu'au niveau de l'analyse pratique, les théoriciens de l'action rationnelle ont envisagé les formes de coopération spontanée au cours d'une action collective [Opp (K.-D.) et Gern (G.), "Dissidents Groups, Personal Networks, and Spontaneous Cooperation : The East-German Revolution of 1989", *American Sociological Review*, 58, 5, 1993, pp. 637-658]. En revanche, les sociologues de la Commune envisage la spontanéité comme ayant un sens beaucoup plus profond que celui du déclenchement imprévisible d'une action collective : elle devient la "manière d'être" de la révolution dans sa quotidienneté créatrice d'événements et d'idées ; voir Decouflé (A.), *La Commune de Paris (1871). Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire*, Paris, Cujas, 1969.

32. Citations tirées de Rougerie (J.), *Paris insurgé. La Commune de 1871*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 43-44.

33. Finalement, les procès-verbaux des séances seront publiés dans le *Journal Officiel* à partir du 18 avril.

mière ressource que peut s'offrir une organisation collective, c'est un nom, un sigle : par là, elle garantit une visibilité, une ancienneté et une notoriété qui lui permettent de recueillir dans le champ politique tout comme dans les interactions quotidiennes les "profits de distinction" qui y sont attachés³⁴. Ce projet, ardemment défendu par Miot, fut difficilement voté par 45 voix contre 23 : c'est le début de la séparation avec la "minorité des sociaux". Ranvier, Arnaud, Gérardin, Meillet et Pyat sont élus le 1er mai et leur incombe désormais la charge d'asseoir par tous les moyens l'autorité de la Commune³⁵. Pourtant, la formation du Comité de salut public paraît anachronique, et si elle divise la Commune, elle marque sans doute la fin d'une "tradition jacobine" en raison de son échec à réguler le cours des événements³⁶. Il reste que sur le moment, Paris retrouve avec cette notion de salut public l'ingrédient décisif du radicalisme politique (réquisitions, levée en masse, armement du peuple), ainsi que son corollaire, le défaitisme conservateur, "*incapable de voir autre chose que la subversion sociale dans la passion patriotique*"³⁷. Car au-delà de leurs clivages, les révolutionnaires, blanquistes en tête, font de la défense de la patrie un impératif catégorique : le triomphe de la Révolution n'aurait su avoir comme contrepartie la défaite militaire. La pensée blanquiste ou celle de Delescluze étaient fortement marquée par ce chauvinisme, faisant de la France un démiurge de la république universelle³⁸.

Il reste que la cassure idéologique est nette et révèle deux parties qui s'opposent sur des clivages douloureux : d'un côté, une majorité qui prône une lutte politique et armée sans conditions jusqu'à ce que la victoire soit acquise (les blanquistes mais aussi Delescluze font partie de ce groupe) ; de l'autre, la minorité, composée de fédéralistes et d'autonomistes, se braque devant l'autoritarisme et le sectarisme et demande à ce que plus d'attention soit accordée aux problèmes économiques et sociaux. Ces deux parties divergent sur les moyens, non les fins : tous continuent d'exprimer leur fidélité à l'héritage de la Révolution française. En réalité, les tendances idéologiques à l'œuvre, même si toutes ont comme fondation le socialisme, sont multiples et plutôt hétéroclites. L'activisme parisien réunit déjà avant la Commune les militants de la révolution politique et ceux de la révolution sociale. Entre les proudhoniens, communalistes ayant fort peu de goût pour la dictature jacobine, et les hommes de l'AIT, eux-mêmes divisés entre anarchistes et bakouninistes, l'heure n'est pas à la conciliation idéologique. L'expérience de la chambre communale ne fait qu'exacerber ce clivage. De fait, l'on aurait tendance à forcer le trait en distinguant les proudhoniens, résolument en faveur

34. Voir Offerlé (M.), *Les partis politiques*, Paris, P.U.F, 1991, p. 45.

35. Sur ces débats houleux, voir Serman (W.), *op. cit.*, pp. 339-343.

36. Voir Agulhon (M.), "Survivants de la Révolution", in Agulhon (M.), *Histoire vagabonde. III (La politique, d'hier à aujourd'hui)*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 17-22 notamment.

37. Furet (F.), *Terminer la Révolution. De Louis XVIII à Jules Ferry (1814-1880)*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1988, p. 408.

38. Voir Azéma (J.-P.) et Winock (M.), *La troisième République*, Paris, Calmann-Lévy, 1976, coll. Pluriel, pp. 49-50.

d'une République démocratique et socialiste, et défendant des mesures en ce sens (moratoire sur les loyers, instruction laïque, gratuite et obligatoire), et la Commune de salut public, renouant avec la dictature, la persécution des prêtres et les exécutions sommaires. Cela n'est pas si simple, dès lors que l'on admet que les circonstances ont dirigé les hommes plutôt que l'inverse. Comme le précise François Furet, "*les idées socialistes ont croisé la passion patriotique et égalitaire du petit peuple parisien, mobilisée par le siège et par la défaite ; (elles sont) devenues un peu par hasard le drapeau d'une insurrection contre le suffrage universel*"³⁹. C'est en cela que le mouvement révolutionnaire communard apparaît exceptionnel, en raison même de son hétérogénéité. Enragés du patriotisme, ex-pacifistes de l'Internationale, communalistes proudhoniens, nouveaux babouvistes et vieux républicains insurrectionnels se mêlent aux doctrines socialistes. La démocratie directe et la levée en masse du petit peuple, des sans-culottes, la révolution sociale et la révolution politique vont enfin de pair pour constituer, en une sorte de dernier hommage, la République de la fraternité sociale et du salut public.

B) L'ordre malgré tout

En dépit de ces tâtonnements, qui ralentissent le travail concret, comment la Commune parvient-elle à mobiliser les Parisiens ? Quelles sont les actions mises effectivement en œuvre ? Surtout, se traduisent-elles, par effet d'accumulation, par l'établissement d'un semblant d'ordre ?

Les pôles de mobilisation

La construction de la protestation passe par l'adéquation des ressources cognitives de chacun des membres du groupe. C'est là que le travail de manipulation symbolique est important et les capacités des organisateurs à en jouer vont déterminer leurs propres chances de parvenir à agréger le plus grand nombre d'acteurs, ou au moins ceux dont ils espèrent ou ceux dont ils veulent qu'ils les suivent impérativement. Une fois les modalités de l'action légitimées, une libération cognitive s'opère et mobilise un consensus qui permet aux organisateurs et à leurs partisans d'avoir le sentiment de faire partie d'un même mouvement⁴⁰. Encore faut-il choisir l'action, et en cela il apparaît que le répertoire activé est plutôt pauvre⁴¹. Certes, la plupart des composantes du

39. Furet (F.), *op. cit.*, p. 416.

40. Voir Klandermans (B.), "The Formation and Mobilization of Consensus", *International Social Movement Research*, 1, 1988, pp. 197-217 et McAdam (D.), *Political Process and the Development of Black Insurgency*, Chicago, University of Chicago Press, 1982. La notion de libération cognitive, qui désigne les événements ou les projections émotionnelles qui soudainement font sens aux yeux des acteurs, implique une définition de la situation existante comme injuste pour les acteurs potentiellement mobilisables et comme devant dès lors être changée conformément à des revendications qu'ils jugent légitimes.

41. La notion de répertoire "*établit l'hypothèse d'un choix délibéré chez ceux qui revendiquent, entre des modes d'action bien définis, les possibilités de choix et les choix eux-mêmes*

répertoire de l'action collective qui a commencé à se dessiner en 1850⁴² ont été utilisées *avant* la prise du pouvoir : grèves, manifestations, défilés, rassemblements, invasion d'assemblées officielles, réunions électorales ont constitué la panoplie des moyens mis en œuvre par les communards. Or, dans une situation critique, la stratégie ne semble plus à l'organisation des Parisiens, d'autant que le pouvoir, cible privilégiée, est exilé à Versailles, mais à la prise de décisions gouvernementales. La mobilisation s'effectue alors plutôt "par le bas", par la perpétuation de sociabilités issues de la lutte pré-insurrectionnelle, mais qui en réalité ne sont pas soumises à l'autorité et au contrôle de la chambre communale. On peut distinguer ainsi trois pôles essentiels de mobilisation.

D'abord, la Garde nationale : même si les loyautés de voisinage ont interféré avec l'organisation tactique des différents bataillons, elles n'ont pas constitué un obstacle majeur dans le processus de mobilisation⁴³. A l'inverse, la mobilité des gardes nationaux a permis de dépasser certains de ces clivages : en sortant de leurs quartiers pour défendre la *ville* toute entière, ils ont multiplié les rencontres, facilitant les interactions entre insurgés.

Ensuite, les clubs et les journaux : très actifs pendant la guerre contre l'Allemagne⁴⁴, interdits en février 1871, les clubs reprennent une activité soutenue en avril. Installés dans les églises ou dans les édifices publics occupés par les insurgés, ils sont au nombre de cinquante environ. Outre les conditions exceptionnelles de parole publique qu'ils offrent, certains font paraître des

(suite note 41) *changeant essentiellement en fonction des choix précédents. Dans son acception moyenne, l'idée de répertoire présente un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorité, en rendant un ensemble de moyens d'action plus pratique, plus attractif, et plus fréquent que beaucoup d'autres moyens qui pourraient, en principe, servir les mêmes intérêts*, Tilly (C.), "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne", *XXe siècle. Revue d'Histoire*, 4, 1984, p. 99. Ajoutons que si les citoyens intériorisent un répertoire, il en est de même pour les cibles de leur vindicte, qui peuvent manipuler les représentations de ces modes d'action. Voir Bourdieu (P.), "La grève et l'action politique", in Bourdieu (P.), *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1984, pp. 251-263.

42. Voir Tilly (C.), *La France contestée*, Paris, Fayard, 1986, pp. 541-551. Selon Charles Tilly, il faut constater un changement de répertoire vers la moitié du XIX^e siècle : le répertoire en vigueur de 1650 à 1850 se joue dans un cadre communal et se fonde en partie sur le patronage (prises de grain, sabotage de machines, charivaris, batailles entre villages, grèves par corps de métiers, ...); le répertoire qui lui succède est davantage national et les actions sont relativement autonomes, dérogées des contraintes exercées par les puissances locales (grèves, manifestations, réunions électorales, ...). Ce changement peut s'expliquer par le fait que les intérêts et l'organisation du peuple passent des affaires et des puissances locales aux affaires nationales et aux concentrations majeures de pouvoir et de capital. Les patrons locaux perdent de leur influence devant la mainmise opérée par les détenteurs du pouvoir national : les citoyens doivent donc modifier leurs méthodes de pression en fonction de ce nouvel interlocuteur.

43. Voir Gould (R.-V.), *Insurgent Identities. Class, Community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, Londres, The University of Chicago Press, 1995, pp. 182-187.

44. *Ibid.*, pp. 134-149.

journaux, comme *Le Proletaire* du Club Ambroise. Les autres journaux communistes continuent pour leur part à dénoncer les agissements jugés coupables du gouvernement de Thiers, maintenant dans l'esprit de la population un esprit de lutte : *Le Mot d'ordre* de Rochefort, mais aussi *Le Rappel*, *La Vérité* remplissent cette fonction. D'autres organes de presse cherchent à réactiver le sentiment terroriste, en magnifiant la terreur : *Paris libre* publie des listes de mouchards qu'il soumet à l'opprobre populaire, *Le Vengeur* de Pyat et *Le Réveil du peuple* de Delescluze s'engouffrent également dans la voie de l'exaspération des antagonismes. En revanche, des journaux tentent de modérer ces aspirations, comme *Le Mot d'ordre* ou la *Révolution politique et sociale* qui félicite la Commune de ne pas avoir cédé aux injonctions barbares de quelques énergumènes⁴⁵.

Enfin, les solidarités que l'on peut qualifier de "naturelles", car nées dans les quartiers et dans les lieux de vie avant les événements, et ne reposant pas systématiquement sur des appartenances politiques ou syndicales, ont tissé des réseaux sociaux, qui pour complexes et hétérogènes furent-ils, ne ralentirent pas la mobilisation, bien au contraire⁴⁶. En effet, toutes les organisations d'action collective sont comprises dans un champ multi-organisationnel, défini comme le nombre total d'organisations avec lesquelles il est possible d'établir des liens spécifiques. Alliances et conflits s'y jouent à un double niveau : au niveau de l'organisation même, les réseaux s'établissent par la reconnaissance d'activités, de militants, de dirigeants et de cibles communes ; au niveau de l'individu, les réseaux s'établissent par les affiliations multiples des membres (syndicats, amis, voisins, collègues, ...) ⁴⁷. La plupart des groupes primaires issus de ces réseaux, par les liens identitaires qu'ils créent et entretiennent, jouent un rôle fondamental dans la motivation à la participation et facilitent d'autant plus la communication persuasive menée par les organisateurs⁴⁸.

45. Voir Serman (W.), *op. cit.*, pp. 308-312. Les deux journaux les plus vendus étaient *Le Cri du peuple* de Jules Vallès et *Le Père Duchêne*, qui cherche à retrouver la verve et le langage cru de son ancêtre de l'an II, *Le Père Duchesne* du révolutionnaire Hébert. Chacun tirait à environ cinquante mille exemplaires. Notons également que la Commune, avant même l'élection du Comité de salut public, n'hésita pas à faire interdire de nombreux journaux qui critiquaient son action, attitude jugée incompatible avec l'activité révolutionnaire. *La Patrie*, *La Revue des deux mondes* et même *La Justice* et *La Commune*, pourtant violemment anti-versaillais, pour n'en citer que quelques-uns, sont ainsi supprimés par décision arbitraire ou arrêté communal. Selon Jacques Rougerie, on peut parler de "révolution morale", puisque d'autres mesures impopulaires furent prises : interdiction des jeux de hasard dans la rue, fermeture des maisons de tolérance, adoption d'un décret d'arrestation de toute personne en état d'ivresse. Voir Rougerie (J.), *Paris insurgé...*, *op. cit.*, pp. 53-54.

46. Voir Gould (R.-V.), "Multiple Networks and Mobilization in the Paris Commune, 1871", *American Sociological Review*, 56, 6, 1991, pp. 716-729.

47. Voir Curtis (R.-L.) et Zurcher (L.-A.), "Stable Resources of Protest Movement : The Multi-Organizational Field", *Social Forces*, 52, 1, 1973, pp. 53-61.

48. Voir Klandermans (B.), "Social Movements Organizations and the Study of Social Movements", *International Social Movement Research*, 2, 1989, pp. 1-17. Il faut cependant tenir compte du paradoxe qui régit la définition des réseaux : trop visibles, ils risquent de s'institutionnaliser et devenir statiques, bloquant ainsi la formation de nouvelles alliances ;

L'ordre institutionnel communard

Si la chambre communale ne s'est que rarement engagée dans un processus de mobilisation directe, elle s'est cependant largement impliquée dans des activités de prise de décisions, de même qu'elle a tenté d'organiser la défense de Paris. En ce sens, elle a manifesté une volonté d'instaurer un ordre institutionnel pertinent.

Un grand nombre d'idées fortes de la révolution ont été appliquées, ou du moins, les textes permettant de le faire ont été votés au cours des cinquante-sept séances que tint la chambre. Sachant que la politique définie par Jourde et approuvée par la Commune est de "faire du socialisme pratique", la Commune satisfait d'abord aux revendications les plus impératives : abolition de la conscription ; suppression du budget des cultes et séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ensuite, dans une perspective à court terme, elle s'efforce de payer la solde des gardes nationaux⁴⁹, de se porter au secours des indigents et de gérer normalement les administrations, notamment pour les problèmes d'électricité, de ravitaillement et de courrier. Concrètement, les réformes sont peu nombreuses mais significatives : suppression du travail de nuit pour les boulangers, interdictions d'amendes et de retenues sur salaires dans les ateliers, promotion des coopératives ouvrière de production, confiscation (contre indemnité) des ateliers abandonnés par leurs patrons avant ou pendant le siège. Les projets en revanche foisonnent : laïcisation de l'école communale, réforme de l'enseignement, institution d'un "gouvernement du monde des arts" par les artistes, ... Le temps, les moyens, le personnel ont manqué pour mettre en œuvre ces projets, d'autant que les incohérences des commissions n'ont pas favorisé la prise rapide de décisions. A ce titre, l'exemple de la commission de l'enseignement est significatif. La première commission ne répond pas aux désirs du délégué à l'enseignement, Vaillant, et plusieurs de ses membres ayant démissionné, elle restera inerte un certain temps. La seconde soutient en revanche les efforts de Vaillant, mais les crédits extrêmement faibles accordés à l'enseignement ne permettent guère que l'ouverture à la mi-mai d'une "école professionnelle d'art industriel pour jeunes filles". Les refus de réforme décidés par la chambre après plusieurs débats vigoureux ont également leur importance. Notamment, celui d'exproprier les entrepreneurs capitalistes entérine le sentiment de respect de la propriété privée, déjà témoigné par les décisions sur le mont-de-piété (les objets mis en gage ne sont rendus qu'à la condition d'un remboursement au syndicat afin de ne pas léser le créancier) ou sur la Banque de France par exemple.

(suite note 48) trop clandestins, ils risquent de s'éloigner de l'accès à la parole à l'intérieur du jeu politique, ce qui freine la vocation pluraliste ou plurifonctionnelle qui fait leur force. Voir Colomonos (A.), "Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'étude", *Revue française de science politique*, 45, 1, 1995, pp. 165-178.

49. Ce qui motiva en particulier un emprunt à la Banque de France, laquelle prit garde de ne pas refuser pendant qu'elle accordait parallèlement des emprunts bien supérieurs au gouvernement de Thiers. Le contrôle total de l'organisme bancaire suscita un débat entre ceux qui voulaient s'en emparer et les plus modérés, ces derniers emportant la décision de n'en rien faire.

Une grande partie du budget dut être consacrée à l'effort de guerre, et donc à l'organisation raisonnée de la défense de Paris. La tâche n'est pas simple, tant l'anarchie semble régner parmi les forces insurrectionnelles, où le contrôle des effectifs se révèle hasardeux. Cluseret, délégué à la guerre, va rompre avec les principes libertaires en prononçant notamment le principe d'assimilation des gardes nationaux à des soldats et en créant un appareil répressif pour lutter contre l'indiscipline, lequel n'aura cependant que peu de succès. Le désordre continue, d'autant que les bataillons subissent la déroute lors des combats hors de la ville. Pourtant, Cluseret n'abdique pas et s'efforce d'introduire une certaine rigueur administrative. En quelques semaines, un travail impressionnant est accompli, témoignant du potentiel certain de mobilisation des insurgés. Sous l'autorité du colonel Henry, une administration militaire provisoire met en place des structures destinées à habiller, armer et nourrir la Garde nationale. L'objectif est surtout de rationaliser la distribution des vivres et des équipements, et, si cela n'alla pas sans incohérences, la présence de chefs de secteur avisés tempéra l'impression de confusion qui était jusqu'alors la norme⁵⁰.

Cependant, la Garde nationale ne se transforma jamais en armée régulière, conservant un caractère profondément démocratique et des allures de club où les ordres étaient souvent discutés quand ils n'étaient pas refusés. Le temps manqua pour trouver des palliatifs de ces facteurs limitateurs d'efficacité. De fait, la mobilisation des insurgés pour la construction de structures défensives apparaît bien plus problématique que pour la mise en place des réseaux d'équipement et d'approvisionnement. Cinq mille hommes seulement, jour et nuit, participent dans les derniers jours avant l'assaut à l'édification de barricades, de palissades, de remparts et autres obstacles solides. Lorsque l'alarme sonne le 22 mai, seuls les irréductibles se mobilisent : quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants érigent rapidement quelques cinq cents barricades sommaires⁵¹. Les barricades témoignent d'ailleurs de deux dimensions de l'ordre communal. Les grandes barricades sont élaborées dans le cadre d'une stratégie concertée. Leur fonctionnalité (interdire l'accès des carrefours principaux ; balayer les approches par des feux croisés) est bien le produit d'une organisation permise par des groupes expérimentés disposant de l'autorité et de la compétence nécessaires pour défendre des quartiers entiers. Les petites barricades en revanche relèvent bien davantage de la spontanéité de quelques habitants, qui ne les défendirent d'ailleurs que rarement⁵². En

50. Voir Tombs (R.), *op. cit.*, pp. 170-175.

51 Les barricades sont généralement considérées comme un mode d'action collective particulier, étroitement associé à l'insurrection urbaine, qui plus est seulement repérable en France à partir du XIX^e siècle. Or, Mark Traugott a montré que cette méthode a semble-t-il été utilisée dès 1588, à Paris. Il la considère comme ayant avant tout une fonction symbolique : il s'agit d'une représentation d'une tradition révolutionnaire bien davantage qu'un instrument de combat pur et simple. Voir Traugott (M.), "Barricades as Repertoire. Continuities and Discontinuities in the History of French Contention", in Traugott (M.) (dir.), *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham, Londres, Duke University Press, 1995, pp. 43-56.

52. Voir Tombs (R.), *op. cit.*, pp. 252-255.

définitive, même si l'armée parisienne était mieux organisée, mieux équipée, et numériquement plus importante qu'au début des combats, elle ne put correctement défendre ses positions en dépit de la présence de plusieurs chefs militaires davantage expérimentés que certains de leurs homologues versaillais.

Le manque de temps limita fortement les effets de la Commune, mais c'est aussi pour n'avoir pas su gérer les séquences temporelles, en particulier en échouant à maintenir les troupes gouvernementales hors de Paris par l'organisation des insurgés, qu'elle est tombée si rapidement. Qu'il soit appréhendé en termes quantitatifs (il est une ressource et une contrainte qu'il s'agit de gérer ou d'allouer) ou en termes qualitatifs (il est un vecteur permettant de jouer sur les représentations, la mémoire, les attentes afin d'anticiper sur les gains futurs de l'action présente), le temps est à la fois un atout et un ennemi⁵³. Malgré tout, la Commune ne fut pas le lieu d'une anarchie immanente. L'insurrection, pour brutale qu'elle fut, et en dépit de ressources manquantes ou faiblement optimisées, a représenté une protestation collective dotée d'une structure organisée, animée par des responsables plus ou moins compétents. La propagation d'un désordre dévastateur n'a pas fait partie de sa stratégie ; à l'inverse, il s'est bien agi de construire un ordre visant à transformer les mécanismes existants, par la réforme des secteurs jugés dysfonctionnels et la protection du lieu de vie.

II - L'ORDRE DU SYMBOLIQUE : L'INSTITUTION DE LA MÉMOIRE

En dépit de ces difficultés à élaborer des plans cohérents ou même avant tout des structures de décision stables, les acteurs de la Commune auront suffisamment brassé de symboles pour qu'une symbolique s'établisse, instituant une mémoire durable. La mise en œuvre d'une protestation collective nécessite de la part de ses organisateurs la diffusion de discours, de gestes, de signes ou de rituels, qui faisant sens aux yeux des acteurs mobilisables, vont les conduire à s'engager. Ces processus de persuasion dépendent de logiques qui ne sont pas entièrement maîtrisables. Opérer au niveau de l'émotion, de la sensibilité suppose l'acceptation préalable de la part d'incertitude de cette entreprise. Au surplus, l'interprétation des affects est toujours problématique : envisagée sous l'angle général des représentations sociales, la tâche est ardue ; vue sous celui plus particulier de la mémoire, elle reste accessible⁵⁴. La mémoire ne

53. Le problème des contraintes du temps dans le moment de la protestation reste encore peu abordé dans l'étude de l'action collective, sinon par Albert Hirschman sous l'angle de la capacité individuelle d'engagement : Hirschman (A.), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1996 (1re éd. 1983), pp. 166-176 ou Sidney Tarrow sous celui des cycles de protestation : *Power in Movement, op. cit.*, pp. 153-169.

54. Voir sur ces difficultés pourtant surmontables Sperber (D.), "L'étude anthropologique des représentations : problèmes et perspectives", in Jodelet (D.), *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F, 1994 (4e édition), pp. 115-130.

relève pas seulement du souvenir : elle indique aussi une continuité avec des conceptions antérieures ou des affects anciennement mobilisés ; elle promet la pérennisation de thèmes, de logiques qui vont s'ancrer dans le futur. La Commune a été le terrain de manipulations symboliques, volontaires ou non, d'objets politiques anciens et à venir, qui ont participé de façon éminente à la constitution de la mémoire républicaine en assurant sa continuité avec les révolutions.

A) Jouer sur l'affectivité et l'émotion

*“Les affects ne sauraient (...) se réduire aux sentiments qui colorent les mobiles des acteurs. Ils se situent au cœur des processus de construction des intérêts, des aspirations et des exigences”*⁵⁵. Il serait illusoire de détailler l'ensemble de ces processus, d'autant, rappelons-le, qu'ils s'intègrent aux variables stratégiques caractérisant la Commune. Aussi en restera-t-on aux symboles les plus frappants.

La colonne de Vendôme, symbole du pouvoir et de la bourgeoisie à l'opposé de la colonne de Juillet, sur la place de la Bastille, dédiée aux six cents martyrs de la révolution de 1830 et au pied de laquelle deux cents insurgés de 1848 vinrent mourir, ne résistera pas longtemps. Sa destruction est prononcée par décret le 12 avril afin que ce *“monument de barbarie”*, ce *“symbole de force brute et de fausse gloire”*, cet *“attentat perpétuel à la fraternité”* disparaisse à jamais, ce qui fut fait le 16 mai⁵⁶. De la même façon, l'hôtel de Thiers est détruit le 15 mai. Nulle surprise devant ces liquidations, un des premiers actes révolutionnaires étant de briser les signes du pouvoir, de montrer au peuple la déchéance de l'ancien despote⁵⁷. Les ultimes destructions perpétrées alors que les troupes versaillaises sont entrées dans Paris et débutent leur marche impitoyable auront également un fort pouvoir de révélation symbolique. Lors de leur retraite, les communards incendient une partie des beaux quartiers de l'ouest (symbole de la richesse de la bourgeoisie tant décriée). Alors que le Comité de salut public et le délégué à la guerre transfèrent leur siège, le *“dernier carré”* de la chambre communale envoient des ordres définitifs : Pindy enjoint d'incendier l'Hôtel de Ville, tandis que sur l'injonction de Ferré, la Préfecture de Police et une partie du Palais de Justice sont bientôt la proie des flammes. Les Tuileries, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes ne sont pas épargnés, tandis que d'autres lieux symboliques, comme le temple protestant de la rue Saint-Antoine, la poudrière du Luxembourg, l'église de Bercy, la caserne du quai d'Orsay flambent en presque totalité. Le feu ravage ainsi tous les pouvoirs abhorrés : celui de l'Etat monarchique ou impérial, celui de l'armée ou celui de l'Eglise.

55. Braud (P.), *op. cit.*, p. 8.

56. Voir Rougerie (J.), *Paris insurgé...*, *op. cit.*, pp. 59-62.

57. Voir Kertzner (D.I.), *“Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales”*, *L'Homme*, 32, 1, 121, 1992, pp. 79-92.

Paris est "incinéré", "plutôt que de le rendre profané, vaincu, asservi, aux Prussiens et aux Bourbons"⁵⁸.

Avant ce déchaînement final, avec ceux de l'Etat oppresseur, ce sont les symboles identificateurs de l'Eglise honnie qui subissent les foudres des communards. S'inscrivant dans une logique comparable à la déchristianisation de 1793, où l'antagonisme entre Religion et Révolution fut érigé en dogme⁵⁹, les insurgés ne se contentent pas de vilipender avec une incroyable violence le clergé : ils l'attaquent dans sa chair, le défigurent, l'humilient. Les mascarades antireligieuses remplissent de joie la population : simulacres de processions religieuses, travestissement des idoles, transformation des objets de culte en instruments de la vie quotidienne (le ciboire devient chandelier, le bénitier vespasienne) rythment la vie insurrectionnelle. Beaucoup festoient bruyamment dans les églises, s'engagent parfois dans des actes qui terrifient jusqu'à leurs compagnons de lutte⁶⁰. L'église bréa et la chapelle expiatoire de Louis XVI subissent le même sort que la colonne Vendôme. Mais il n'y a pas que cela : les prêtres sont poursuivis, capturés, la chasse étant dirigée par le blanquiste Lemoussu. En 1848, on avait pu noter un certain respect envers un catholicisme charitable, mais la collaboration de l'Eglise avec l'Empereur a brisé cette image. L'imaginaire fonctionne à plein lorsqu'il s'agit d'inventer de mystérieux scandales, notamment autour du thème particulièrement prisé de la perversion des mœurs ecclésiastiques. L'anticléricalisme ne sembla pas connaître de limites.

Dans un registre différent, rompant avec l'impératif de destruction ou de reniement, la mémoire des révolutions anciennes a été très souvent convoquée avant et pendant l'insurrection⁶¹. Paris vit avec le souvenir des sans-culottes

58. Martine (P.), *Souvenirs d'un insurgé*, cité par Serman (W.), *op. cit.*, p. 503.

59. Voir Langlois (C.), "L'inqualifiable et l'inévitable. La déchristianisation révolutionnaire", *Archives de sciences sociales des religions*, 66, 1, 1988, pp. 25-42 ; "Religion, culte ou opinion religieuse : la politique des révolutionnaires", *Revue française de sociologie*, 30, 3-4, 1989, pp. 471-496.

60. L'exemple le plus patent est celui du saccage de l'église Saint-Paul-Saint-Louis le 21 mai : voir Serman (W.), *op. cit.*, p. 306. Un groupe, nommé *Vengeurs de la Seine*, dévaste la sacristie et s'engage dans un processus de dévastation systématique du mobilier religieux : ciboires, chandeliers, vases, calices, statues n'échappent pas à sa colère.

61. Il faudrait évoquer également un autre registre rompant avec cette logique de destruction, celui des processus d'identification insurrectionnelle. On peut y distinguer la symbolique vestimentaire, où se jouent couleurs, draperies diverses qui mobilisent au cours des manifestations ou des réunions de clubs les identités individuelles ou collectives. L'habillement est une revendication de "style de vie" avec son esthétique, ses valeurs, son idée normative de la cité et donc de son rapport au politique. A l'instar de tout répertoire culturel, il peut être instrumentalisé par les acteurs politiques pour émettre des messages d'autorité, de proximité ou de contestation : voir Bayart (J.-F.), *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, pp. 195-223. On peut y distinguer également la symbolique de la dénomination. La dénomination des bataillons, qui s'affublaient de surnoms (comme le "101e blindé"), l'adoption de signes distinctifs (plumets, galons, cocardes) sont autant de moyens de revendication. Ce type d'étude ne peut cependant se réaliser qu'à partir d'investigations archivistiques.

de l'an II, des héros de juillet 1830, des émeutiers de 1832 et 1834⁶² ou des insurgés de 1848 ou 1851. Souvenirs de gloire mais aussi de déceptions et de trahisons : en 1830, Paris et les Républicains se virent confisquer les fruits de la révolution qui renversa les Bourbons ; en 1848, le gouvernement qu'ils mirent en place ne leur procura que déconvenues ; en 1851, le coup d'État de Bonaparte les balaya. Il reste qu'acteurs et témoins des événements les plus récents vivent encore et entretiennent la mémoire du passé : "*le passé et le présent s'éclairent réciproquement : l'expérience vécue oriente l'interprétation de l'histoire de la Révolution, et celle-ci, en retour, fournit des arguments à la polémique politique et des modèles aux hommes d'action*"⁶³. Déjà, quelques années avant la Commune, plusieurs textes révolutionnaires sont réhabilités : Vermorel, futur membre de la chambre communale, édite ainsi *Les Classiques de la Révolution*, compilant des textes de Robespierre, Danton, Saint-Just, ...⁶⁴ Les clubs populaires, les réunions publiques des quartiers ouvriers en appellent régulièrement aux figures ancestrales de Robespierre, Danton, Marat, qui, magnifiés, encensés, deviennent des instruments pertinents de mobilisation. Le 24 février 1871, des démonstrations populaires considérables sont organisées pour commémorer l'anniversaire de la révolution de février 1848. Elles se tiennent autour de la colonne de Juillet : bataillons de la Garde nationale y défilent sous les cris de "Vive la République", la *Marseillaise* est jouée. Dans les journaux, les lettres des communards se réfèrent constamment à des valeurs révolutionnaires héritées de l'an II et n'argumentent que rarement en fonction de sensibilités radicales ou socialistes contemporaines. L'élection du Comité de salut public consacre cette continuité avouée. L'insurrection suit les préceptes des anciennes révolutions⁶⁵, mais la mémoire ne traverse pas le Second Empire sans s'y attarder : la continuité se lit également au regard de la progression du républicanisme lors de cette période. Tous les réquisits énoncés par les républicains lors des joutes électorales se retrouvent peu ou prou dans le discours de la Commune, subissant néanmoins les assauts du désordre insurrectionnel (respect de la loi et de l'ordre, anticléricalisme, volonté de terminer le "travail" de 1789 pour établir une République démocrate et sociale)⁶⁶.

62. Voir Jardin (A.) et Tudesq (A.-J.), *La France des notables. 1815-1848 (I. L'évolution générale)*, Paris, Seuil (1973), Points Histoire, 1996 pp. 114-142.

63. Serman (W.), *op. cit.*, p. 74.

64. Voir Rougerie (J.), *La Commune de 1871...*, *op. cit.*, pp. 95-96.

65. Même si les motifs d'insurrection étaient souvent différents. Ainsi, on ne peut affirmer que les révolutionnaires de 1848 poursuivaient un objectif similaire que ceux de 1871. Les premiers, pour l'écrasante majorité des ouvriers, s'inscrivaient d'abord contre le capitalisme déstabilisateur. Les communards parisiens sont aussi pour la plupart des ouvriers, et il n'existe quasiment pas de disparité avec leurs prédécesseurs de 1848, la différence la plus notable tenant à la part décisive des employés qui, nulle en 1848, est considérable en 1871. Mais ils sont des urbains avant tout, qui méprisent les ruraux, et qui surtout s'en prennent au gouvernement en tant que représentant de l'État. Voir Gould (R.-V.), *Insurgent Identities...*, *op. cit.*, ainsi que le tableau comparatif des insurgés dans Rougerie (J.), *La Commune de 1871, op. cit.*, p. 102.

66. Voir Aminzade (R.), *Ballots and Barricades. Class Formation and Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton, Princeton University Press, 1993, pp. 244-251.

Certes, on pourrait se demander dans quelle mesure la chambre communale a contrôlé la circulation de ces affects. Cet ordre abstrait du symbolique que l'on repère *a posteriori* est-il né d'une volonté cohérente, *ordonnée*, de mise en forme d'émotions, destinée à perpétuer une mémoire ? Répondre apparaît quelque peu illusoire, et ce pour deux raisons, si l'on fait abstraction de la limitation volontaire des sources, déjà justifiée.

D'une part, tout symbole, toute projection émotionnelle activés, consciemment ou non, au cours d'une action collective par ses leaders ou par les seuls participants peuvent avoir une résonance spécifique, soit pour les tenants du pouvoir, soit pour les gouvernés, soit pour les observateurs. Cette résonance ne peut se contrôler ; à tout le moins, les organisateurs peuvent en dessiner les grandes trajectoires en fonction de la stratégie qu'ils auront déployée. Mais le consensus peut fort bien naître d'attentes et de représentations qui ne sont pas contrôlées par l'organisateur de l'action collective, dans le sens où il ne saurait prévoir exactement comment celles qu'il projettent seront reçues ni comment celles auxquelles il n'a pas pensé se formeront.

D'autre part, il ne faut pas réduire l'action de la Commune aux seules tergiversations de son organe représentatif. En effet, il serait aisé de pointer l'incompétence de ce dernier à organiser de façon durable des démonstrations symboliques. Le problème se situe plutôt dans une dimension différente, qui permet de constater son incapacité à contrôler la multiplicité des groupes, factions ou portions de garde nationale qui se sont réclamés de la Commune et ont mis en œuvre des actions symboliques, le plus souvent sur le mode dramatique ou onirique.

B) *Le choc des mémoires ?*

La constitution de cet ordre du symbolique ne s'effectue pas seulement pendant la Commune, mais aussi après, sans quoi il ne serait pas complet. Rappel de la mémoire du passé, inscription dans l'écheveau qui tisse la mémoire républicaine (que Pierre Nora nomme la "*mémoire-citoyen*"⁶⁷), la Commune devient à son tour objet de mémoire : socialistes, révolutionnaires font pèlerinage devant le mur des fédérés au cimetière du Père-Lachaise à partir de 1885⁶⁸ ; mais surtout révolutionnaires de tous pays se réclament d'elles. Les filiations abusives ou fondées s'échelonnent dans le temps : bolcheviks de 1917⁶⁹,

67. Voir Nora (P.), "La nation-mémoire", in Nora (P.) (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation****, Paris, Gallimard, 1986, pp. 647-658.

68. Madeleine Rébérioux parle dans ce cas d'institution d'une "contre-mémoire", par opposition à la IIIe République, bien davantage "bourgeoise" que démocrate et sociale ainsi que l'espéraient les communards et leurs prédécesseurs : voir Rébérioux (M.), "Le mur des fédérés", in Nora (P.) (dir.), *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Gallimard, 1984.

69. En effet, la Révolution de 1917 a intégré la Commune à sa généalogie par l'intermédiaire du livre que Karl Marx consacra à l'événement : Marx (K.), *La guerre civile en France*

Commune spartakiste de Berlin ou Commune de Budapest en 1919 ; Commune de Canton en 1927, ... A leur tour, les communards rescapés de la déportation perpétuent leur lutte par la tradition orale ou poursuivent inlassablement leur engagement politique : Malon fonde la *Revue socialiste* ; Vaillant et Allemane animent avec Jaurès les forces socialistes et participent en 1905 à la création de la Section française de l'internationale ouvrière ; Camélinat est quant à lui un des fondateurs du Parti communiste dont il sera le candidat à la présidence de la République en 1924. Mais corrélativement, des blanquistes (Eudes, Granger) suivent l'équipée populiste et bien éloignée du républicanisme du général Boulanger en 1888-1889.

Pendant, parallèlement à cette mémoire révolutionnaire plus ou moins subtilement entretenue, il faut noter l'esquisse d'une mémoire contre-révolutionnaire. A la défaite et à la Commune, la Contre-Révolution ajoute un troisième stigmaté : l'abandon de Rome au royaume d'Italie. De fait, "*les trois tragédies s'organisent d'elles-mêmes : les deux premières sont les châtimens divins mérités par la nation responsable de la troisième*"⁷⁰. L'Eglise catholique renoue avec la repentance publique déjà mise en scène près d'un siècle auparavant pour expier la Révolution : en 1871, c'est autour du culte du Sacré-Cœur que la rédemption se formalise. Dans un autre ordre d'idées, on assiste à un foisonnement de la littérature anticommunarde qui ignore sciemment les dimensions patriotiques ou culturelles de l'insurrection, préférant s'appesantir sur les exactions des communards tout en négligeant la férocité de la répression des troupes versaillaises. Les métaphores animalières sont souvent utilisées pour qualifier les acteurs de la révolte, dont l'identité est inextricablement liée au rebut de la société : accusations de folie, d'éthylisme, d'indécence, d'absence totale de retenue aboutissent à construire une image de démence incontrôlée, de barbarie impitoyable. Les réactionnaires s'en donnent à cœur joie et d'ailleurs, c'est à peine s'ils tolèrent la République conservatrice de Thiers et de Grévy, qu'ils considèrent trop rudes pour les monarchistes et trop conciliants avec les "rouges". Résolument défavorables au principe républicain de la souveraineté populaire, ils rêvent d'un retour à l'Ancien Régime qui rétablirait la légitimité d'une domination politique comme sociale de l'aristocratie. Plus tard, nier le caractère républicain de la Commune servira à combattre l'idée d'un Front populaire ou la coalition des radicaux et des socialistes. Aussi, ceci explique les raisons pour lesquelles chaque adversaire de la République cherche à présenter la Commune comme un simple affrontement sauvage entre prolétaires et bourgeois en niant ses tendances à la collaboration des classes⁷¹.

(suite note 69) (1871), Paris, Editions sociales, 1953. La Commune n'est plus seulement la dernière des révolutions françaises, elle annonce les révolutions socialistes : par là, cette interprétation offre aux bolcheviks russes le chaînon intermédiaire entre l'action jacobine et la leur et enrichit l'histoire ouvrière française en y intégrant la mémoire du communisme russe.

70. Furet (F.), *op. cit.*, p. 424.

71. Voir Serman (W.), *op. cit.*, pp. 541-553.

La Commune a constitué indéniablement un champ propice au désordre, mais elle n'a pas été que cela. A l'inverse, au-delà des cris et des colères qui parcoururent le Comité de salut public et les commissions de la chambre communale, au-delà des désobéissances des gardes nationaux, au-delà des attitudes de francs-tireurs que tinrent plusieurs communards, on perçoit clairement la construction d'une véritable stratégie révolutionnaire. Cette stratégie, caractérisée par la mise en place de structures administratives, l'élaboration de réformes, l'édiction de décrets, fut indéniablement le produit d'une tentative de mise en ordre d'idées, de résolutions. Un ordre différent de l'ordre établi fut revendiqué dès l'origine. En définitive, même si elle peut se concevoir, sans doute faut-il dépasser la proposition selon laquelle le désordre fut producteur d'effets d'ordre, en la renversant : l'ordre souhaité fut perturbé par de multiples obstacles (émergence non maîtrisée de l'insurrection, faible disponibilité en personnel, en moyens financiers, manque d'expérience de l'organisation) qui aboutirent à un certain désordre, cependant insuffisant pour conduire à l'inévitable anarchie alléguée par le gouvernement versaillais. Quant aux multiples productions symboliques et présentations de soi, si elles ne furent que peu contrôlées par les leaders communards, elles s'engendrèrent souvent d'elles-mêmes, formalisant cet ordre du symbolique tout aussi significatif dans l'instant de la protestation que dans les conditions rendant possible sa pérennité⁷².

72. Il va de soi que seules quelques pistes ont pu être proposées. Les analyses stratégique et symbolico-cognitive doivent plutôt s'effectuer de façon simultanée. Stratégie et émotion, intérêt et affectivité, dans certains cas, se complètent bien plus qu'ils ne s'opposent. Il faut donc envisager ces phénomènes dans le cadre d'interactions permanentes. Pour l'application concrète de cette méthode, voir Lafargue (J.), *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Paris, Karthala, 1996. Appliquée à la Commune, une telle approche nécessite des recherches approfondies dans des textes plus anciens et surtout dans les archives. Il ne s'agissait donc ici que de définir sommairement les perspectives nouvelles qu'elle offrait.